Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 06/07/2022 à 10h15
Réference de l'AR : 002-210201604-20220623-d2022_133-DE

Ville de Chauny
Hôtel de Ville
B.P. 60053
02302 CHAUNY CEDEX

15a - DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2021 VILLE

Délibération n° 2022-133

Séance du 23 juin 2022 à 19 heures

Nombre de membres en exercice :	33
Nombre de membres présents :	25
Nombre de membres absents :	03
Mandats de procuration :	05
Nombre de suffrages exprimés :	30
VOTES : Pour : 26	
Contre : 0	
Abstentions : 4	
Date de convocation : 17 juin 2022	

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Mme LACAILLE, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021 dressé par Monsieur Emmanuel LIEVIN, Maire, après s'être fait présenté le budget primitif, les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1° Lui donne acte de la présentation faite du Compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficits (4)	Recettes ou Excédents (4)	Dépenses ou Déficits (4)	Recettes ou Excédents (4)	Dépenses ou Déficits (4)	Recettes ou Excédents (4)
COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL						
Résultats réportés.....		2 543 124,30	1 141 695,99		1 141 695,99	2 543 124,30
Opérations de l'exercice..	12 848 507,13	14 521 504,60	3 350 143,13	3 320 886,02	16 198 650,26	17 842 390,62
TOTAUX.....	12 848 507,13	17 064 628,90	4 491 839,12	3 320 886,02	17 340 346,25	20 385 514,92
Résultats de clôture.....		4 216 121,77	1 170 953,10		1 170 953,10	4 216 121,77
Restes à réaliser.....			1 387 273,00	494 308,00	1 387 273,00	494 308,00
TOTAUX CUMULES.....	12 848 507,13	17 064 628,90	5 879 112,12	3 815 194,02	18 727 619,25	20 879 822,92
RESULTATS DEFINITIFS....		4 216 121,77	2 063 918,10			2 152 203,67

Vote pour le compte administratif principal : 26 voix pour et 4 abstentions (M. DELFORGE, Mmes GOSSET, OCTOBON, M. GANTOIS)

2° Constate, pour la comptabilité principale les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

5° Affecte les résultats :

Membres présents : M. LAPERSONNE, Mme GUFFROY, M. TELATYNSKI, Mme AGATI, M. VALLERAND, Mme LEFEVRE C., M. LIRUSSI, Mme GREHAN, MM. IGNASZAK, HEREDIA, Mmes LACAILLE, LETRILLARD, LEFEVRE M., M. RENAUX, Mmes LEDOUX, MEURET, ISSAAD, CAURE, MM. WATIER, RATEL, Mme GOSSET, M. DELFORGE, Mme OCTOBON, MM. CHAFI, GANTOIS.

Mandat(s) de procuration : M. FERGUEN à M. VALLERAND ; M. EL BAIED à M. LAPERSONNE ; Mme PIRAUX à Mme GREHAN ; Mme NOE-LAVAUZELLE à Mme LEFEVRE C.; M. LECAREUX à M. LIRUSSI.

Absents : M. LIEVIN, Mme FIAN, M. BEAURAIN

Secrétaire de séance Mme LEDOUX

Certifié exécutoire
Chauny, le 6/7/2022
Par délégation du Maire,
Le Directeur Général,

Fabrice FOUCHER.

VILLE DE CHAUNY (Aisne)

Pour extrait conforme,
Affiché le 30 juin 2022
La Présidente,

Mme Françoise LACAILLE.